

Inscription congés scolaires 2025/26

« Toussaint »

Service d'éducation et d'accueil Reckange-sur-Mess

Je soussigné(e) _____ inscrit

mon/mes enfant(s) _____ à la MR

pour les **vacances de la Toussaint 2025** :

Horaires	Lundi 3/11/25	Mardi 4/11/25	Mercredi 5/11/25	Jeudi 6/11/25	Vendredi 7/11/25
07:00-8:00					
08:00-10:00					
10:00-12:00					
12:00-14:00 (avec repas)					
14:00-16:00					
16:00-17:00					
17:00-18:00					
18:00-19:00					

- Les vacances scolaires ne sont pas gratuites et seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical. Une annulation qui sera signalée au plus tard 10 jours avant les vacances ne sera pas facturée non plus.
- Après la clôture, des changements d'horaires seront seulement possibles si la structure le permet.
- Les parents sont responsables de la remise des fiches.

Clôture des inscriptions : jeudi le 16/10/25



_____ Date

_____ Signature

Inscription congés scolaires 2025/26

« Noël »

Maison Relais Reckange-Mess

Je soussigné(e) _____ inscrit

mon/mes enfant(s) _____ à la MR

pour les **vacances de Noël 2025** :

Horaires	Lundi 29/12/25	Mardi 30/12/25	Mercredi 31/12/25	Jeudi 01/01/26	Vendredi 02/01/26
07:00-8:00					
08:00-10:00					
10:00-12:00					
12:00-14:00 (avec repas)					
14:00-16:00					
16:00-17:00					
17:00-18:00					
18:00-19:00					

Congé collectif du 22/12/2025 au 26/12/2025

- Les vacances scolaires ne sont pas gratuites et seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical. Une annulation qui sera signalée au plus tard 10 jours avant les vacances ne sera pas facturée non plus.
- Après la clôture, des changements d'horaires seront seulement possibles si la structure le permet.
- Les parents sont responsables de la remise des fiches.

Clôture des inscriptions : jeudi le 11/12/25



Date

Signature

Inscription congés scolaires 2025/26

« Carnaval »

Maison Relais Reckange-Mess

Je soussigné(e) _____ inscrit

mon/mes enfant(s) _____ à la MR

les **vacances de Carnaval 2026** :

Horaires	Lundi 16/2/26	Mardi 17/02/26	Mercredi 18/2/26	Jeudi 19/2/26	Vendredi 20/2/26
07:00-8:00					
08:00-10:00					
10:00-12:00					
12:00-14:00 (avec repas)					
14:00-16:00					
16:00-17:00					
17:00-18:00					
18:00-19:00					

- Les vacances scolaires ne sont pas gratuites et seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical. Une annulation qui sera signalée au plus tard 10 jours avant les vacances ne sera pas facturée non plus.
- Après la clôture, des changements d'horaires seront seulement possibles si la structure le permet.
- Les parents sont responsables de la remise des fiches.

Clôture des inscriptions : jeudi le 5/2/26



Date

Signature

Inscription congés scolaires 2025/26

« Pâques »

Maison Relais Reckange-Mess

Je soussigné(e) _____ inscrit

mon/mes enfant(s) _____ à la MR

les **vacances de Pâques 2026** :

Horaires	Lundi 6/4/26	Mardi 7/4/26	Mercredi 8/4/26	Jeudi 9/4/26	Vendredi 10/4/26
07:00-8:00					
08:00-10:00					
10:00-12:00					
12:00-14:00 (avec repas)	férié				
14:00-16:00					
16:00-17:00					
17:00-18:00					
18:00-19:00					

Congé collectif du 30 mars au 03 avril 2026 inclus

- Les vacances scolaires ne sont pas gratuites et seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical. Une annulation qui sera signalée au plus tard 10 jours avant les vacances ne sera pas facturée non plus.
- Après la clôture, des changements d'horaires seront seulement possibles si la structure le permet.
- Les parents sont responsables de la remise des fiches.

Clôture des inscriptions : jeudi le 19/3/26



_____ Date

_____ Signature

Inscription congés scolaires 2025/26

« Pentecôte »

Maison Relais Reckange-Mess

Je soussigné(e) _____ inscrit

mon/mes enfant(s) _____ à la MR

les **vacances de Pentecôte 2026** :

Horaires	Lundi 25/5/26	Mardi 26/5/26	Mercredi 27/5/26	Jeudi 28/5/26	Vendredi 29/5/26
07:00-8:00					
08:00-10:00					
10:00-12:00					
12:00-14:00 (avec repas)	férié				
14:00-16:00					
16:00-17:00					
17:00-18:00					
18:00-19:00					

- Les vacances scolaires ne sont pas gratuites et seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical. Une annulation qui sera signalée au plus tard 10 jours avant les vacances ne sera pas facturée non plus.
- Après la clôture, des changements d'horaires seront seulement possibles si la structure le permet.
- Les parents sont responsables de la remise des fiches.

Clôture des inscriptions : jeudi le 14/5/26



_____ Date

_____ Signature